Contacts utiles

* Le Conseil départemental de l’Isère   
  en charge de l’agrément, de la formation obligatoire, et du suivi professionnel des assistants maternels

Les services de protection maternelle et infantile (PMI)

## Département de l’Isère

Maisons du Département

Service PMI

Site Internet : <https://www.isere.fr/offres-demploi#assistantmaternel>

* Direction Régionale de l’Economie, de l’Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)

Pour tout renseignement sur le droit du travail et l’application de la convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur n°3317:

\*guide pour la rédaction du contrat de travail, fiches pratiques…

Site Internet : <http://auvergne-rhone-alpes.dreets.gouv.fr/>

Questions par courriel via : https://[ara-saisine.direccte-gouv.fr](mailto:ara-ud38.accueil@direccte.gouv.fr)

Numéro unique des services renseignements : 0 806 000 126

\*Convention collective nationale des assistants maternels du particulier employeur du   
1er juillet 2004. Brochure n° 3317. : <https://www.legifrance.gouv.fr/>

* Centre national Paje–Emploi (*Pajemploi*)

### Centre *« Pajemploi »*

Urssaf du Puy en Velay

43013 Le Puy en Velay Cedex

### Tél. : 0820.00.72.53

[www.pajemploi.urssaf.fr](http://www.pajemploi.urssaf.fr)

* Caisse d'allocations familiales (CAF)

Pour la prime d’installation des assistants maternels nouvellement agréés

Rubrique « Offre de service » «Petite enfance »

CAF de l’Isère

3 rue des Alliés – 38000 Grenoble

[http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-isere/](http://www.caf.fr/ma-caf/caf-de-l-isere/actualites)

* Mutuelle sociale agricole (MSA)

[www.msaalpesdunord.fr](http://www.msaalpesdunord.fr)

(rubrique « les aides de la Mutualité Sociale Agricole »)

* Les coordonnées des assistant(e)s maternel(le)s agréés de l’Isère sont disponibles

• auprès des services PMI du Département

• à votre mairie

• au relais assistant(e)s maternel(le)s

• sur internet [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

* Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM)

Pour les coordonnées, adressez-vous à votre mairie ou sur le site internet :

[www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr)

* Union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) : pour l’emploi d’un(e) assistant(e) maternel(le) agréé(e) pour les enfants de plus de six ans

1 rue des Alliés 59 quai Claude Bernard

### 38000 Grenoble 38200 Vienne

#### Tél.: 04.37.60.10.51 Tél.: 04.74.31.13.00

[www.urssaf.fr](http://www.urssaf.fr)

* Pôle Emploi

Pour obtenir l'attestation employeur ou faire valoir les droits du salarié en fin de contrat :

Tel.: 3949

[www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)

* IRCEM : (Institution de Retraite Complémentaire et de Prévoyance des Employés de particuliers)

Informations concernant la prévoyance, la retraite et la formation continue des assistant(e)s maternel(le)s - calcul du droit individuel à la formation (DIF) :

261 Avenue des Nations Unies

BP 593- 59060 Roubaix Cedex

Tél.0 980 980 990

[www.ircem.com](http://www.ircem.com)

* AGEFOS PME Rhône-Alpes

Informations sur la prise en charge de la formation continue des assistant(e)s maternel(le)s

AGEFOS PME Isère  
Tél : 04.76.70.19.70 - Fax : 04.76.21.65.95  
5 Place Robert Schuman - BP 1535 - 38025 Grenoble Cedex 01   
[www.agefos-pme-ra.com](http://www.agefos-pme-ra.com/)

* Institut IPERIA : Institut de la professionnalisation des emplois de la famille (IFEP)

Informe et accompagne les assistant(e)s maternel(le)s et leurs employeurs dans leurs démarches de formation :

Tel.0 800 820 820 (appel gratuit depuis un poste fixe)

<http://www.iperia.eu/>

* Direction générale des Finances publiques : les assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s doivent remplir un imprimé spécifique pour leur déclaration d’impôts et peuvent s’adresser, pour toute question, au centre des impôts dont ils/elles dépendent.
* Conseil des Prud’hommes

Pour les litiges juridiques entre employeur et employé :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Place Firmin Gautier  38000 Grenoble  Tel : 14.38.21.21.80 | 18 rue du 11 novembre  38200 Vienne  Tel : 04.74.85.14.84 | 43 boulevard St Michel  38300 Bourgoin-Jallieu  Tel : 04.74.93.30.50 |

*Pour information*

* FEPEM : (Fédération des Particuliers Employeurs)

Informations juridiques, administratives et sur la formation continue à destination des particuliers employeurs adhérents**:**

FEPEM Rhône-Alpes

1 avenue Jules Jusserand - 69003 Lyon

Tél.: 0825 07 64 64  (0,15€ /mn + prix de l’appel) [www.fepem.fr](http://www.fepem.fr)

Courriel : information@fepem.fr